

Procédure initialisation PC Région

Si vous avez déjà activé votre compte ENT, merci de passer à l'étape 2. Revenir à l'étape 1 en cas de difficulté

Etape 1

- Sur un ordinateur de préférence (éviter le téléphone portable), se connecter au site suivant :
<https://ent.iledefrance.fr>
- Activer votre compte ENT et **personnaliser votre mot de passe ENT** (Les identifiants de connexion ent.iledefrance.fr vous ont été distribués en fin de semaine dernière par les surveillants.)
- **Attention ! Il faut bien respecter les consignes de sécurité pour le choix du mot de passe... et vérifier celui-ci est accepté et enregistré par l'ENT)**
- **Mémoriser** ou enregistrer votre mot de passe en lieu sûr votre nouveau mot de passe
- **Tester votre nouveau mot de passe en vous connectant à nouveau sur** <https://ent.iledefrance.fr> avec votre identifiant et ce nouveau mot de passe. Si l'ENT ne s'ouvre pas, cela signifie que votre mot de passe n'a pas été enregistré.
- Cette 1^{ère} opération doit être effectuée au plus tard la veille de la 1^{ère} utilisation du PC de la région.

Etape 2 : à effectuer le lendemain (les MAJ ont lieu durant la nuit)

- Allumer l'ordinateur de la Région et s'assurer que celui-ci est connecté à un réseau Wifi
 - Cliquer sur **"Autre utilisateur"** et renseigner l'identifiant **"votreidentifiantENT@monlycee.net"** et le **mot de passe que vous avez préalablement personnalisé**
- ⇒ Idéalement, cela fonctionne et vous pouvez utiliser votre ordinateur.

En cas d'échec (identifiant non reconnu ou autre) : refaire l'étape 1 et laisser passer la nuit

La mise à jour de la base de données a lieu la nuit, c'est pourquoi il est inutile d'essayer d'utiliser votre nouveau mot de passe ENT pour ouvrir votre PC le jour même, cela ne fonctionnera pas.

En cas de problème technique, contacter le SAV :

<https://assistanceidf.zendesk.com/hc/fr>

